

COUR D'APPEL DE BAMAKO
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE
LA COMMUNE II DU DISTRICT
DE BAMAKO

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

N° 9270 /TGI.C.II

MONSIEUR NOUMOUSA SAMAKE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE LA COMMUNE II DU DISTRICT DE BAMAKO CERTIFIE AU

VU DES PIÈCES SUIVANTES

État d'act de naissance N° 4170 de l'année
2008 au Centre de San -

QUE LA PERSONNE DÉNOMMÉE CLAPRES

PRÉNOM (S):

Binton

NOM:

T. nare

NÉ (E) LE:

26-12-2008

A:

San

DE:

Dansa

ET DE:

Aminata

T. nare

PROFESSION:

Étudiante

SITUATION DE FAMILLE:

célibataire

DOMICILE:

Samak

EST DE NATIONALITÉ MALIENNE EN VERTU DES ARTICLES 224 ET SUIVANTS ET 233 DE LA LOI N°2011-087
DU 30 DÉCEMBRE 2011, PORTANT CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE DU MALI

BAMAKO, LE...

25/07/2021

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL



[Handwritten signature]